L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 13 DECEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE—Cric transit pour matelas et fabrique de tapisserie à bas prix au No 477 rue St Claude entre Union et François. 11 déc—7f

A VENDRE—Magasin et résidence No 2026 Royale coin Dumaine, par A. Brunet. 2 rue Carondelet. 11 déc—1 sem

DEMANDES.

ON demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Magasins Cotton Mills, coin la Calliope et Constance. 30 nov 1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Miss Elizabeth Willig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,447—Division A.—Attendu que Mlle Elizabeth Willig a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Miss Elizabeth Willig, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

13 déc—13 17 22

Succession de Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,483—Division D.—Attendu que Mme Sarah A. Collins, veuve survivante de Francis P. Walsh, décédé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis P. Walsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10déc—10 14 18

Succession de veuve E. P. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,258—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Louis A. Pierson, exécuteur testamentaire de cette succession ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 déc—8 13 17

Succession de John Lex et en femme décédée Cécelia Binemaier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 37,399—Division E.—Attendu que Louis Lex a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Lex et en femme décédée Cecelia Binemaier décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 déc—8 13 17

Succession de Timothy Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,707—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry R. Pédesclaux, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 déc—7 10 16

Succession de Veuve A. Trautman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,704—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis Gertaid, Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 déc—7 10 16

Succession de Patrick Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Division A.—No 37,482 Attendu que Mary Kane, née Brannan, femme de Patrick Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6déc—6 10 15

Succession de Frank H. McNairy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,911—Division C.—Attendu que Miss Eliza Goodrich, femme de William W. Gordon, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dative dans la succession de feu Frank H. McNairy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

4 déc—4 9 13

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 1 mai jour de novembre 1892, jugement a été rendu en faveur de l'affaire ci dessous intitulée, et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Ilma Hirsch-Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Mart, avocat de la demanderesse, qui a produit des pièces à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les jugements étant en faveur de celle-ci.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 13 septembre 1897, soit maintenant confirmé et rendu définitif, en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Ilma Hirschstein Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur, Alphonse Marx, et que cette séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires publiques ou privées, et que son jugement soit et a son propre profit.

Donné et prononcé à la Nouvelle-Orléans, ce 1 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS Juge.

Ma foi et sceau, ci-dessus apposés et mentionnés à la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze et de la cent-dix-septième année de l'indépendance de la Nouvelle-Orléans.

H. MESSONNIER, Député-Greffier.

23 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil à la Brasserie Algiers.

William A. Jordan vs Algiers Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 35,189 — En vertu d'un writ de fieri facias me directé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 23 décembre 1892, à 12 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A la Brasserie Algiers, rue Decatur, entre Algiers et Mazant, à Algiers.

Un lot de machines, bouilloires, pompes, réservoirs, chaudrons, boîtes à glace, receveurs, réfrigérateurs, tuyaux, barils à bière, bouteilles, etc., et autres effets mobiliers, divers, etc., contenus dans la dite local.

Aussi, 13 chevaux, 2 charretins et un lot de harnais et un lot de meubles de bureau, coffre-fort, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 déc—12, 13, 19, 23.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le shérif d'un pouvoir wagon.

Jack Gillen vs Albert A. Ravain et Isaac Southeimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 36,719.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert A. Ravain et Isaac Southeimer, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 17 décembre 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 54 rue des Remparts coin Bienville.

Un petit wagon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 déc—6 12 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,667—Division B—Henry Strauss vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la commission donnée au pétitionnaire Henry Strauss soit et est par le présent acceptée par la cour et bénédice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire ait lieu pour exposer et tenir pardevant Ernest Cunningham, notaire public, à son office No 1152 rue Magazine, en cette ville, LUNDI 2me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.

(Signé) E. D. RANKIN Député-Greffier

11 déc—4f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,446—Division E—Conrad Wandenburg vs succession.—Ordre de Cour.—Que la commission donnée au pétitionnaire Conrad Wandenburg soit et est par le présent acceptée par la cour et bénédice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait convoquée et tenue pardevant Samuel Flower, notaire, en son bureau, No 61 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, 2 jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 déc—7f au 31 déc

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,429—Division C—Mary Ann Stahle, Catherine Stahle et Helen Stahle vs Annette, Marguerite Dyre, résident dans le comté Arapahoe, état du Colorado, patrice et la mineure Therese Stahle, a pétitionné à la cour à l'effet d'exproprier de première possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. A cet effet par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.

Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.

(Signé) EUG. D'ERRETTE,
Député-Greffier

15 nov—4f au 30j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE District D—No 37,318—Jos. W. Summers vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition et demande pour cession de biens a été reçue et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit Jos. W. Summers, après avis légal et dûment fait, ait lieu pardevant Henry C. Gastman, notaire public, en son bureau, No 127 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 21 décembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6 déc—8f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,441. Division D—Walter Scott vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la commission donnée au pétitionnaire Walter Scott soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart Esq. notaire, en son bureau, No 151 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.

(Signé) E. D. RANKIN Député-Greffier

8 déc—8 15 22 29—jan—5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion exceptionnelle d'acheter des cadeaux de Noel—des cadeaux de tous genres.

Vente nécessaire, par le Shérif Civil, du contenu du stock qui se trouvent sur les lieux,

Nos 794 et 796 rue Magazine,

Se composant d'un vaste assortiment de porcelaine en cruche, tables, voitures d'enfants, lits, fauteuils, chaises, berceuses, albums, livres, victrines argenterie plaquée, ornements, portraits et cadres, lampes, lampes pour dantes, stores, etc.,

Aussi, faïence, lavabos, service de table et à thé, porte cartelles. Mercerie—articles de toilette, etc.

Un coffre-fort en fer, vaisseliers, etc., et nombre d'autres articles convenables comme cadeaux.

Le tout des marchandises nouvelles.

Dans l'affaire de George W. Howard vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37,030.—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 19 décembre 1892, à 10.30 heures, A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les Hoos Nos 794 et 796 rue Magazine.

Le contenu des dits lieux—selon un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 déc—3 7 13 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles, etc.

M. Dudley Coleman Machinery Co., Limited vs Wm N. Villaneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 36,217.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 14 décembre 1892, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A la Fonderie, à l'encoignure des rues Magnolia et Race.

Un lot de meubles en bois, à savoir : un "desk," un "stand," un "journal box," un "flange," un "Bench Vise."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 déc—8 6 14

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans. No 37,479. Division F. Ordre de Cour.—Qu'entretenir vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la requête des biens du pétitionnaire Frederick Lohmeyer soit et est par le présent accepté par la cour et bénédice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Garsaud, notaire, en son bureau, No 127 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 14 décembre 1892, à 10 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6 déc—8f au 10 jan

Agréable Maison-Cottage.

No 1866 rue Willow, entre Ville et Erato

Succession de John Walsh.

No 37,067—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le